

## ANNEXE 1

### A LA CONVENTION DE MANDAT

#### **PROGRAMME**

L'EPAD Ouest Provence est mandaté pour la réalisation des travaux de construction d'une troisième file de traitement des eaux usées de la station d'épuration de Rassuen actuellement d'une capacité de 45 000 équivalents-habitants sur la commune d'Istres.

Cette extension permettra de recevoir les effluents du quartier du Ranquet, les urbanisations projetées au niveau de la ville d'Istres et ceux du hameau d'Entressen.

La capacité globale de la STEP sera étendue à 75 000 équivalents-habitants.

L'EPAD est également chargé des différentes acquisitions foncières et de la mise en œuvre des procédures administratives et juridiques préalables jusqu'à obtention des autorisations nécessaires.

Le programme travaux se déroulera suivant plusieurs étapes :

- Etudes et Préparation
- Travaux préparatoires et terrassements
- Traitement de la file eau
- Traitement de la file Boues
- Utilités et électricité
- Aménagement divers
- Travaux sur l'existant
- Mise en route.

Le budget travaux estimé à l'avenant 1 est de 14 920 000 € TTC.

A ces différentes étapes sont venus s'ajouter des travaux supplémentaires :

- L'unité REUT pour un montant estimé à 1 200 000 € TTC,
- L'ajout d'une nouvelle centrifugeuse pour un montant estimé à 985 000 € TTC,
- Le doublement du poste air, le traitement des sous-produits, la réhabilitation du fond du clarificateur, l'insonorisation des turbines et le PSE automatisme pour un montant de 640 000 € TTC,
- La réhabilitation du bâtiment d'exploitation pour un montant estimé à 175 000 € TTC

Le volume de ces travaux supplémentaires est estimé à environ 3 000 000 € TTC